

Appel à projets Coeur Sur l'Asso

Prix : « Coeur Climat »

Instructions pour les dossiers de candidature

Introduction

Créé en 2024, Planet Earth Now impulse et soutient des projets visant à sensibiliser et à mobiliser autour des enjeux climatiques et de sauvegarde de la biodiversité. Nous accompagnons des projets non lucratifs d'intérêt général, en France et à l'international, en leur apportant un soutien financier et un réseau. Nous encourageons des initiatives innovantes qui alertent sur les enjeux de la protection du vivant et donnent des clés pour agir. Nous promovons notamment le drapeau de l'urgence climatique. Nommé Earth Flag One, cet étendard a pour but de fédérer les acteurs de la défense de l'environnement et de porter leurs actions plus haut et plus fort.

Plus d'infos sur Planet Earth Now : www.planeteearthnow.org

Plus d'infos sur le drapeau de l'urgence climatique : www.ef1.org

Sur les réseaux sociaux :

Instagram / <https://www.instagram.com/planetearthnowfoundation/>

LinkedIn / <https://www.linkedin.com/company/planet-earth-now-org/>

Cadre général de l'appel

Dans le cadre de "Coeur sur l'Asso", le Fonds de Dotation Planet Earth Now et l'association Sensecube (incubateur de makesense) s'associent pour soutenir financièrement et non-financièrement des associations basées en France Métropolitaine.

Objectif principal

Planet Earth Now souhaite soutenir les associations œuvrant à la sensibilisation, la formation ou au passage à l'action du grand public, des professionnels et institutionnels sur les grands enjeux Climat du XXI^e siècle. Planet Earth Now porte le prix "Coeur Climat" dont l'objectif et les critères d'éligibilité sont définis ci-dessous.

1. Objectifs requis des projets à soutenir :

Le prix "Coeur Climat" a vocation à récompenser les associations luttant contre le réchauffement climatique et œuvrant à répondre aux grandes problématiques Climat du siècle. Les domaines d'intervention sont précisés ci-dessous.

2. Domaines d'intervention

- Biodiversité, préservation du Vivant
- Gestion et/ou préservation des ressources naturelles (eaux, forêts, etc.)
- Réduction des émissions carbone
- Réduction ou gestion des déchets
- Etc.

Les modalités d'actions des associations peuvent être de l'ordre de :

- La sensibilisation
- La formation
- La facilitation du passage à l'action
- La contribution à la recherche scientifique ou la vulgarisation scientifique
- La mobilisation culturelle ou artistique

La liste ne doit pas être considérée comme exhaustive. Toute autre activité jugée nécessaire pour atteindre les objectifs de l'appel peut être ajoutée.

3. Critères prioritaires

Les associations soutenues dans le cadre du Prix Planet Earth Now doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- Être une association de loi 1901
- Être à but non lucratif
- Être une association de plus de 3 ans (au 15 avril 2025)
- Pouvoir émettre des reçus fiscaux (statut d'intérêt général)
- Être immatriculé en France métropolitaine
- Mener des actions directement en lien avec les domaines d'intervention précisés ci-dessus.

La priorité sera accordée aux projets qui comprennent les éléments suivants :

- Expérience et expertise démontrées de l'organisation soutenant l'action proposée.
- Développement d'approches innovantes, de modèles d'intervention ou d'outils potentiellement répliquables et évolutifs.
- Clarté dans la description des objectifs et l'identification des bénéficiaires (voire mesure de l'impact).

4. Montant de la subvention

Cet appel à projets vise à sélectionner **1 association** avec une contribution financière au budget de mise en œuvre des actions à hauteur de **10 000 Euros** par projet.

Ce financement pourra être accompagné de temps de soutien et coaching mis à disposition par l'incubateur de makesense ou Planet Earth Now.

5. Eligibilité géographique

Les activités doivent être mises en œuvre en France métropolitaine.

6. Comment postuler

La procédure de candidature dans le cadre du présent appel à projets est une procédure en une seule étape.

- Les candidats doivent soumettre leurs candidatures en ligne sur le site <https://coeurs-asso.makesense.org/>
- Les candidatures écrites à la main ne seront pas acceptées.
- Les candidatures reçues par mail ne seront pas acceptées.
- Les propositions remises en main propre ne seront pas évaluées.

Veuillez noter que seuls les documents obligatoires prévus par cette procédure seront évalués. Il est donc de la plus haute importance que les documents obligatoires contiennent toutes les informations pertinentes. Aucune annexe supplémentaire ne doit être envoyée.

Pour toute information sur l'appel à projets, veuillez envoyer un courriel à manon@planetearthnow.org. Les réponses aux questions seront fournies jusqu'à 1 semaine avant la date limite et seront publiées sur le site web de l'appel afin que tous les candidats potentiels aient accès aux informations pertinentes.

Une réunion d'information sera organisée en ligne le 30 avril à 17h00.

Les associations sélectionnées seront informées la semaine du 2 juin de leur pré-sélection pour la phase de vote du public. Les votes du public auront lieu du 4 juin à midi jusqu'au 19 juin à 20h, heure de la remise des prix lors d'une soirée organisée à l'occasion. Le lieu où se déroulera la soirée de remise des prix sera communiqué ultérieurement.

7. Evaluation et sélection des projets

Les candidatures seront évaluées par le comité d'évaluation qui sera composé d'experts de la conception et de la gestion de projets et d'experts sectoriels. L'accent sera mis principalement sur la pertinence de l'action proposée, sur l'efficacité et l'efficience, l'impact ainsi que la répliquabilité de l'action.

8. Lecture complémentaire

L'année dernière, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a alerté la classe politique et l'opinion publique sur les difficultés de financement que rencontre le monde associatif. Plus de 6 500 responsables associatifs ont répondu à un questionnaire mettant en avant que « les associations se retrouvent confrontées à deux grandes difficultés (citées par 90% d'entre elles) : obtenir des financements pour des projets à long terme et obtenir des financements pour leur fonctionnement. Par ailleurs, elles considèrent également difficile d'allouer du temps à la recherche de financement, une difficulté ressentie d'autant plus au sein des structures de petite taille. Près de 80% des répondants constatent une raréfaction des subventions directes au profit d'appels à projets ou d'appels à manifestations d'intérêts. Cela entraîne une fragilisation des modèles économiques.

Ainsi, pour les associations ayant des activités de ventes de biens ou de services (près de 63% des répondants à ce questionnaire) constatent en grande majorité une augmentation de la concurrence ces dernières années. 37% déclarent que celle-ci vient d'autres associations proposant des services similaires ou davantage subventionnées. Le secteur de la formation est particulièrement concerné. Et 23 % déclarent que celle-ci vient d'entreprises, principalement de start-ups et micro-entreprises, en particulier pour les structures évoluant dans les secteurs de la petite enfance, de l'emploi ou du sport. »

Le CESE préconise de renforcer le financement des associations et d'en faire une urgence démocratique. « Il faut imaginer un monde sans associations pour comprendre combien leur apport à l'économie, à la société et à la démocratie est considérable. Santé, action sociale, culture, éducation, environnement...etc., les associations assurent des pans entiers de services d'intérêt général, non marchands, auprès d'un large public et dans tous les territoires : un véritable ciment sociétal. Dans leur diversité, les associations ont pour point commun de placer l'économie comme moyen au service de la société. Or les logiques concurrentielles européennes et les contraintes pesant sur les finances publiques entravent leurs capacités d'initiative et d'engagement et les poussent vers la marchandisation aux dépens de leur utilité sociale.

Entre 2005 et 2020, la part des subventions a baissé de 41 % dans le budget des associations au profit de logiques marchandes. La baisse des subventions et la hausse des commandes publiques et des appels à projet poussent les associations vers une « gestionnarisation » qui dénature leur action et contribue à la perte de sens que beaucoup d'associatifs déplorent. Ces évolutions fragilisent l'équilibre économique des associations aggravées par la forte inflation de 2022 et 2023 qui ont précipité les Restos du cœur ou encore les centres sociaux dans de grandes difficultés.

Au-delà de la question financière, on ne peut envisager de faire société sans le monde associatif, déterminant de notre vie démocratique. Il y a donc urgence à agir.

Le financement des associations doit être renforcé. Le CESE est convaincu de l'urgence et de l'importance de renforcer le financement de la vie associative : les audits et une large consultation d'associations (plus de 6500) l'y conforte. Il appelle à consolider la confiance entre les citoyens engagés, les pouvoirs publics et le législateur. Le CESE lance donc un appel à une vigilance renforcée de toutes et de tous sur ces enjeux de pérennité du monde associatif. »

Rapport complet du CESE : [Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique : le CESE a adopté l'avis | Le Conseil économique social et environnemental](#)

Associations : Une situation financière particulièrement fragile en 2025

Le Mouvement associatif, le Réseau national des Maisons des associations, l'Observatoire régional de la vie associative (ORVA) des Hauts de France et Hexopée ont lancé une enquête sur la santé financière des associations entre février et mars 2025. Le rapport s'appuie sur les réponses de 5 557 structures, comprenant des associations employées et non-employées.

« 31 % des associations employées et 9 % des associations non-employées disposent d'une trésorerie couvrant moins de trois mois d'activité ou d'aucune trésorerie. Au contraire, 10 % des associations employées et 35 % des associations non-employées ont une trésorerie couvrant au moins une année d'exploitation. Globalement 37 % des associations non-employées et 54 % des associations employées, toutes tailles confondues, indiquent rencontrer, de manière ponctuelle ou récurrente, des problèmes de trésorerie. »

LES ASSOCIATIONS CONFRONTÉES À DE FORTES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES



Rapport sur la santé financière des associations, Mouvement associatif et Réseau national des Maisons des associations, mars 2025



Mois d'exploitation couverts par la trésorerie des associations

Moins de trois mois 31 % des associations employées
19 % des associations non employées

Plus d'un an 10 % des associations employées
35 % des associations non employées



Les fonds propres associatifs disponibles

Fonds propres considérés comme fragiles ou nuls 69 % des associations employées

Fonds propres considérés comme solides ou très solides 31 % des associations employées



Quelques secteurs associatifs concernés par les fortes baisses ou les refus de financement

Action caritative, humanitaire, sociale et santé 23 %

Sport 19 %

Culture 17 %

carenews

Source : article [Associations : une situation financière particulièrement fragile en 2025 | Carenews INFO](#)

Le Haut Conseil à la vie associative a publié un rapport intitulé " La transition écologique : enjeux et impacts pour l'engagement citoyen et associatif", qui analyse la manière dont l'urgence de la transition écologique vient affecter l'engagement citoyen en France, et plus particulièrement l'engagement associatif. En 5 chapitres, le rapport met en lumière :

- l'intégration en cours des pratiques écologiques au sein des modèles associatifs,
- le potentiel des associations en matière d'innovations au service d'une "transition juste",
- les enjeux des coopérations inter-associatives sur le sujet,
- le rôle des associations dans l'élaboration du cadre juridique pour la transition écologique,
- les évolutions du partenariat entre les citoyens, associations et secteur public dans ce domaine.

A l'issue de ces réflexions, le HCVA formule des recommandations à l'attention des pouvoirs publics comme à l'attention des associations.

[Pour lire le rapport](#)

